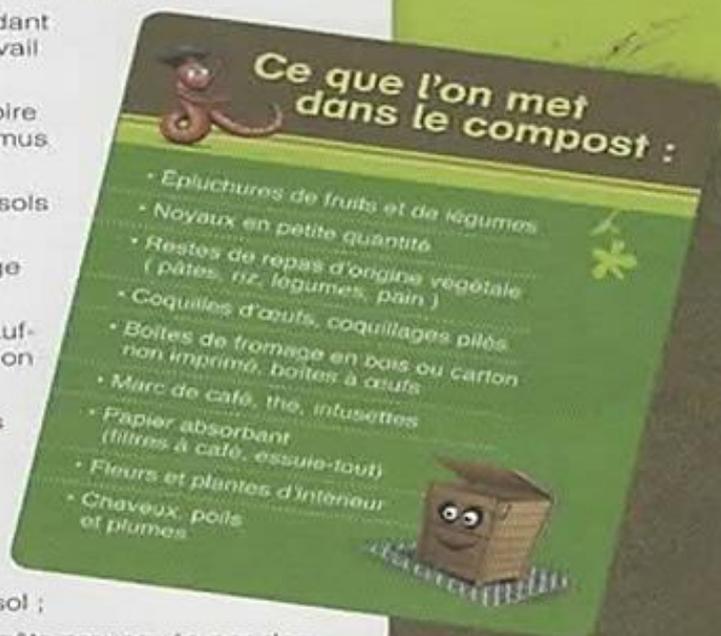


les bienfaits du compost

Propriétés

Le compost est bénéfique pour le sol (action à long terme en sa qualité d'amendement) et fait pousser votre jardin (qualité d'engrais). Il agit sur le sol par ses propriétés physiques, chimiques et biologiques. En effet :

- il améliore sa structure en le rendant plus grumeleux et meuble, le travail en est facilité ;
- il contribue au renouvellement voire à l'augmentation du capital d'humus dans le sol ;
- il améliore le bilan hydrique des sols sableux et réduit l'érosion ;
- il améliore l'aération et le drainage des sols lourds ;
- il augmente le potentiel de réchauffement du sol grâce à sa coloration foncée ;
- il contribue à la conservation des éléments nutritifs en réduisant le lessivage de ceux-ci ;
- il fournit aux plantes un apport nutritif "au compte goutte", tel un engrais à action lente ;
- il accroît l'activité biologique du sol ;
- il réduit dans certains cas les dégâts provoqués par des maladies transmises par le sol.



Le degré de maturité d'un compost n'est pas déterminé par la durée du processus de compostage, mais par le stade d'avancement de la décomposition. Un compost jeune s'utilise à l'automne, toujours épandu à la surface du sol, comme mulch.

Le compost mûr sera incorporé dans les premiers centimètres

du sol, par griffage, durant la période de végétation. Tamisé, il sert également à confectionner les terreaux en mélange avec de la terre et du sable.

Attention à la surfertilisation : tenir compte de l'effet d'engrais du compost dans la fertilisation des différentes cultures (cf. livre "Composter chez soi").



Gardigome - B.P. 17 F38200 BDES D'AMONT
Tel : 03 84 60 00 01 / Fax : 03 84 60 96 03
Courriel : info@gardigome.com / site : www.gardigome.com

